

SANTÉ

AU CHEVET DES SENIORS ATTEINTS DE MALADIES MENTALES

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE En charge de patients de plus de 65 ans, ce pôle de l'EPSMM s'est installé dans la rue Edmond-Buat depuis juin dernier. Il s'est déjà déployé dans tout le sud-ouest de la Marne.

L'ESSENTIEL

☒ **Octobre 2016**, l'établissement public de santé mentale de la Marne distingue les soins destinés aux patients de plus de 65 ans en créant un pôle dédié.

☒ **Le 21 avril 2017**, un arrêté affirme la psychologie des personnes âgées comme une « surspécialité » de la psychiatrie, valant une année d'internat supplémentaire pour les jeunes médecins.

☒ **En juin 2017**, le pôle de psychiatrie des personnes âgées prend ses nouveaux quartiers dans la rue Edmond-Buat à Châlons.

☒ **Depuis février**, le pôle a aussi déployé ses services autour d'Épernay, où il est basé au centre hospitalier et où 120 demandes de prises en charge ont été répertoriées.

☒ **Prochainement**, le pôle envisage de déployer ses services dans les secteurs de Vitry-le-François et Sézanne.

La loi évolue parfois au gré de quelques errances. Ainsi, la plaque indiquant « pôle géronto-psychiatrique » devant les tout nouveaux quartiers de la rue Edmond-Buat (derrière le Match) est déjà obsolète. « On parle en fait de psychiatrie des personnes âgées... », rectifie le docteur Anis Damak, qui dirige ce service de l'Établissement public de santé mentale de la Marne (EPSMM).

Autrefois à l'étroit dans les locaux de l'EPSMM, où il a été créé en octobre 2016, ce pôle a donc une nouvelle adresse depuis le mois de juin. Une surface rénovée de 162 m². Le signe d'une nouvelle dynamique en faveur des personnes âgées de plus de 65 ans souffrant de troubles psychiatriques. « L'EPSMM a investi pour se doter d'un service performant, achetant les locaux tandis que l'Agence régionale de santé a consenti à financer le personnel », précise le docteur Damak.

“TOUT LE MONDE PEUT NOUS APPELER, C'EST ENTIÈREMENT GRATUIT”

Dans les faits, ces locaux ne comptent aucun patient interné, seulement des salles de consultation et d'ateliers à vocation médicale pour recevoir des patients sur rendez-vous, ainsi qu'une grande salle de réunion d'où s'organisent les allées et venues de sept infirmières et un infirmier.



Au pôle de psychiatrie de la personne âgée, infirmières, psychiatres, psychologues et cadres de santé interviennent selon les besoins dans tout le sud-ouest de la Marne, répondant à un vrai besoin de la population.

“Parfois, des patients se retrouvent isolés car les aides à domicile ne veulent plus les voir, ils s'enferment...”

Notre boulot c'est d'éviter d'en arriver là”

Murielle Monasse, infirmière

« Nous intervenons suite à des demandes pouvant provenir des familles, des Ehpad, médecins ou associations. Tout le monde peut nous appeler et c'est entièrement gratuit, reprend le docteur Damak. Nous avons vocation à réaliser des diagnostics et à favoriser le maintien à

domicile dans les meilleures conditions possible, parfois par le biais de la médication. » Toutes les pathologies psychiatriques sont concernées, comme l'anxiété, les délires, les hallucinations, les pulsions suicidaires, Alzheimer ou d'autres maladies neurodégénératives.

Un combat quotidien pour le personnel sur place, composé de deux secrétaires médicales, deux psychologues, trois psychiatres et une cadre de santé, pour un total de 575 patients dans le secteur de Châlons et Sainte-Ménéhould. Du côté d'Épernay et de Sézanne, un service est également installé au centre hospitalier sparnacien, où 120 demandes de prises en charge ont déjà été répertoriées. Au pôle, les médecins reçoivent, diagnostiquent et prescrivent. Les infir-

mières, quant à elles, se rendent sur place, directement à domicile ou dans les Ehpad partenaires.

LE PÔLE SUIT ACTUELLEMENT 575 PATIENTS ENTRE CHÂLONS ET MENO

« Notre rôle n'est pas nécessairement de vérifier que les traitements ont bien été pris, mais plutôt d'assurer un suivi en partenariat avec les CLIC (Centres locaux d'information et de communication), aides à domicile et autres offices de seniors. Il arrive qu'on ait des cas difficiles... Des patients que les aides à domicile ne veulent plus aller voir, qui s'enferment... Et ça, c'est justement ce qu'on essaye d'éviter », explique l'infirmière Murielle Monasse.

Si cette initiative de créer un pôle distinct de l'EPSMM reste novatrice, elle n'est pas isolée et répond

aussi à une ambition nationale. L'arrêté du 21 avril 2017 avait ainsi officialisé un statut de « surspécialité » pour la psychologie de la personne âgée. « Cela représente désormais une année d'internat supplémentaire pour les médecins qui choisissent cette option », explique la praticienne Sonia Le Pouder, qui a justement opté pour cette voie et officie à Châlons en confiant qu'elle « a toujours souhaité s'occuper des personnes âgées ». Une vocation qui répond à un besoin de la population de plus en plus pre-

gnant. D'ailleurs, le pôle a pour projet de s'étoffer et d'étendre prochainement ses services aux secteurs de Vitry-le-François et de Sézanne, c'est-à-dire l'entièreté du sud de la Marne. ■ SYLVAIN FALIZE